

édito

SPÉCIAL  
ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE

## 2016, une année charnière pour le CAUE de l'Ain

Le CAUE de l'Ain va tenir son Assemblée générale annuelle, à Ambérieu-en-Bugey, dans un contexte particulier.

En effet, la réforme territoriale qui est en marche va profondément modifier nos méthodes de travail du fait de la nouvelle répartition des compétences.

Nous devons être encore plus présents, notamment sur le plan intercommunal, sur les questions d'urbanisme, de patrimoine et de paysage, dans l'un des départements les plus dynamiques de France.

L'instruction des autorisations de construire, qui est pleinement une responsabilité des élus, devra les amener à s'entourer des compétences interdisciplinaires requises.

Soucieux de répondre au mieux aux préoccupations des collectivités, le CAUE a lancé une grande enquête auprès d'un panel de communes et d'intercommunalités, pour encore mieux connaître leurs attentes et, ainsi, affiner les réponses et offres de services proposées.

Le résultat de cette enquête est attendu pour la fin de l'année.

2016 verra également la constitution de la nouvelle Union Régionale Auvergne Rhône Alpes.

Ce sera l'occasion de réfléchir aux axes de mutualisation possibles des missions et travaux des CAUE au plan régional.

Enfin, nous préparons les manifestations qui viendront célébrer, en 2017, les 40 ans de la création par la loi des CAUE, dont celui de l'Ain fut pionnier.

Le CAUE de l'Ain regroupe tous les acteurs de l'architecture, du patrimoine et de l'environnement.

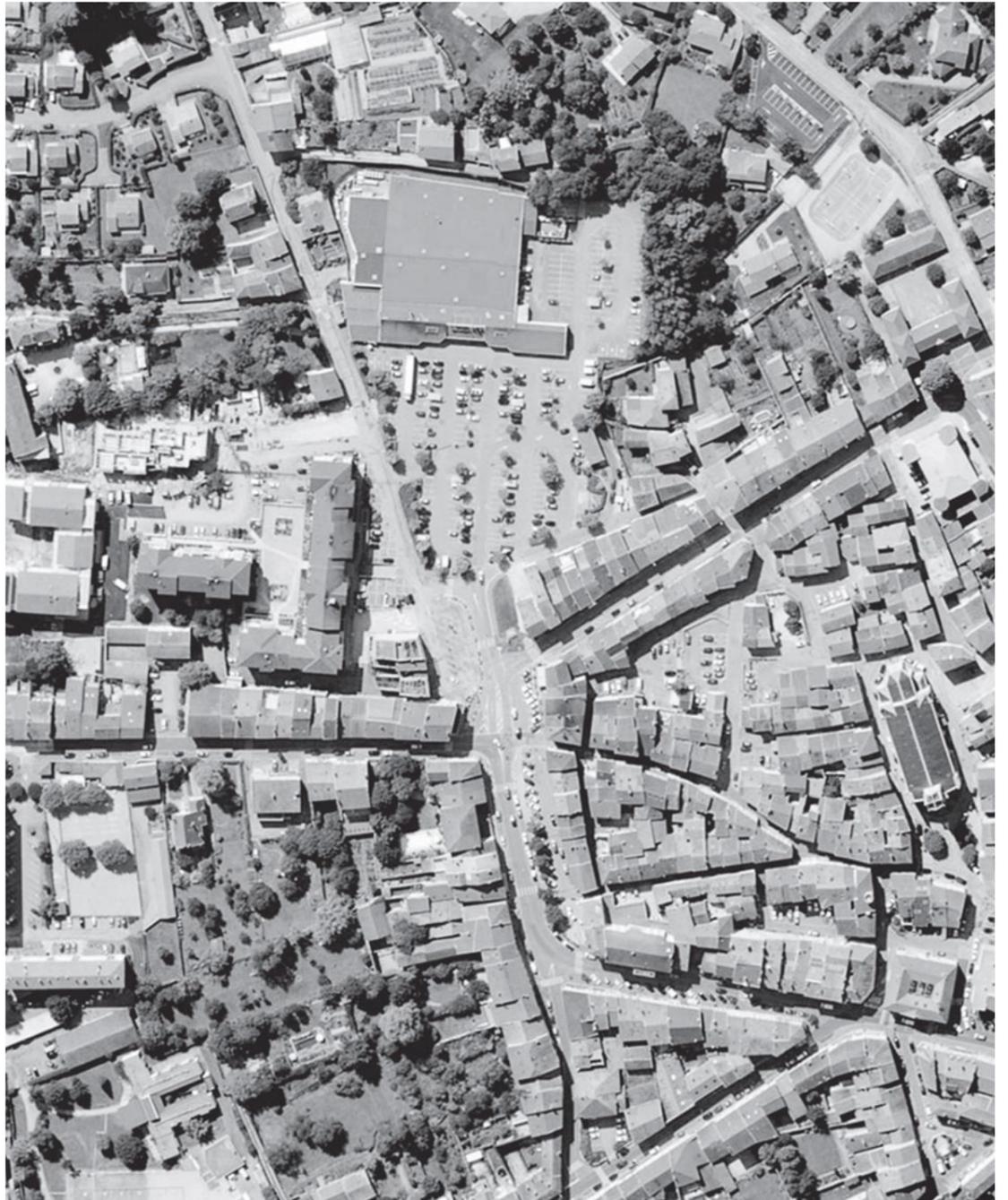
C'est une institution indispensable, incontournable et irremplaçable pour nos territoires afin qu'ils conservent leur attractivité.

Le professionnalisme et l'écoute de l'équipe du CAUE sont des atouts particulièrement précieux en cette période de mutation et d'incertitude financière.

J'aurai besoin du soutien du plus grand nombre pour convaincre tous nos partenaires de pérenniser et renforcer nos missions.

Je compte sur vous.

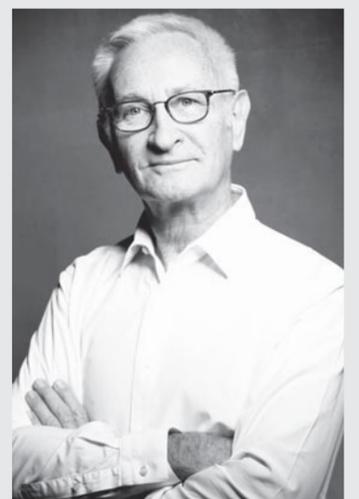
**Christophe FORTIN**  
Président du CAUE de l'Ain  
Conseiller départemental du canton d'Ambérieu-en-Bugey



Le supermarché de Lagnieu, implanté par la famille Badin-Defforey

entretien

## Le commerce n'est rien sans l'urbanisme



**François KOSSMANN, vous allez intervenir lors de notre assemblée générale, qui êtes vous ?**

Je suis économiste de formation, diplômé de Sup. de Co et je suis venu à l'urbanisme après plusieurs expériences professionnelles. J'ai été de 1982 à 1987 Directeur du service « commerce » de la société Auguste Thouard (aujourd'hui Atis Réal), en charge des transactions. J'ai par la suite dirigé cinq ans une filiale de la société Unibail (première foncière européenne) pour m'occuper du développement du commerce urbain, donc autre que les centres commerciaux tels que les « Quatre-Temps » à La Défense. La ZAC du Front de Seine à Levallois, où j'assurais la totalité de la démarche (diagnostic, programmation, montage, commercialisation, AMO, jusqu'à la livraison des biens et la vente) en est un bon exemple ( $\pm 12\ 000\ m^2$  de commerces). Après un passage ensuite de deux ans dans le groupe Meunier-BNP (Directeur de la filiale « commerces »), j'ai développé en 1992 « Objectif Ville », agence spécialisée en programmation et urbanisme commercial.

.../...

## sommaire

Edito  
Entretien P. 1

**DOSSIER** Le centre de ressources numériques P. 2-3

Actualités P. 4



### Quels sont vos principaux conseils auprès des maires ?

Quand on parle d'urbanisme commercial, il faut retenir que l'urbanisme et le commerce ne vont pas l'un sans l'autre. Quand on réfléchit sur une création ou une requalification commerciale, que ce soit en centre-ville, centre-bourg ou zone d'aménagement, il faut retenir **cinq critères essentiels** :

En premier lieu, un équipement commercial doit avoir une vraie visibilité, offrir une **scénographie commerciale** qualitative qui permette aux usagers d'être valorisés par la simple raison de pouvoir fréquenter l'équipement et le quartier, avec un véritable pôle urbain où un front bâti attractif ; c'est-à-dire pas de commerces cachés, enclavés, hors des flux, répondant à une simple opportunité foncière. Un commerce ça se voit et c'est posé sur des flux !

En second lieu, un commerce doit offrir une **accessibilité multimodale**. Les options d'urbanisme sont ici essentielles et en particulier les voiries, leurs gabarits, les sens uniques. Plus c'est accessible, mieux le commerce va fonctionner et devenir pérenne.

En troisième lieu, les commerces doivent bénéficier d'un **stationnement temporaire** et j'insiste sur cet adjectif. Il s'agit du stockage de voitures, mais surtout de leur rotation. Toute polarité commerciale induit pour les élus l'obligation inconfortable de gérer le stationnement. Il faut par ailleurs sortir du mythe de la nécessité d'un nombre très élevé de places de stationnement pour un supermarché en milieu urbain. Des places, oui, mais en nombre limité et bien gérées.

En quatrième lieu, le **confort d'usage** et la **sécurité** du site doivent donner envie de venir en centre-ville ou en centre-bourg, en complément des courses dans les grands équipements périphériques : éclairage convenable, trottoir confortable, matériaux agréables, pas de redent ou de cul-de-sac, un cheminement PMR, pas de bac à ordures disgracieux... On parle ici encore d'urbanisme plus que de commerce !

En dernier lieu, il convient d'organiser un **marchandisage** astucieux, c'est-à-dire que les commerces doivent éviter la dispersion et l'incohérence. La disposition de la pharmacie, de la banque, du bureau de tabac doit viser à constituer un **véritable univers marchand**.

### Le petit commerce a-t-il encore un avenir en milieu rural ?

On a des situations très difficiles en milieu rural car les consommateurs locaux des bourgs ont nécessairement un choix limité de commerces et services, essentiellement une offre de proximité réduite. L'armature commerciale n'atteint pas une masse critique et les usagers s'évadent vers la grande ville et les centres commerciaux, qui ne sont pas si loin, d'un coup de voiture ! La question de la vocation du site local est primordiale. Que faire, dans un bourg, en terme qualitatif, pour réduire l'évasion des clients. **Il n'y a pas de solution miracle**. C'est extrêmement difficile, sauf si les collectivités maîtrisent leur urbanisme commercial en se portant acquéreur de l'immobilier disponible et en louant à des conditions réduites à des commerces de proximité, de type superette de moins de 200 m².

N'oublions pas que le commerce est une activité privée dont l'impact est public, du fait du lien social et de la convivialité urbaine qu'il génère. Ainsi, l'investissement public peut-il être requis dans l'intérêt général ?

*Propos recueillis par Bruno Lugaz*

# Le centre de ressources du C.A.U.E. de l'Ain

Le centre de ressources du CAUE de l'Ain est spécialisé dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'aménagement. Depuis l'origine, un important fonds documentaire est mis à la disposition du public, avec actuellement plus de 17 000 références. Aujourd'hui, le centre de documentation évolue vers une offre d'information numérique et un partage de connaissances. Une chargée de documentation vous accueille, vous écoute, vous conseille et vous oriente.

L'objectif est de proposer un service diversifié et enrichi.

## « RESSOURCES CAUE CENTRE-EST », notre portail documentaire



Huit CAUE du centre-est de la France se sont associés pour créer, mettre en place et alimenter un portail documentaire commun de diffusion de l'information, à destination de ses différents publics : particuliers, collectivités, professionnels, administration du cadre de vie et scolaires.

Le centre de ressources du CAUE de l'Ain a trouvé dans ce projet l'occasion de faire évoluer son logiciel documentaire pour offrir un meilleur service à ses utilisateurs tout en profitant d'un travail collaboratif.

Le public a ainsi accès à l'ensemble des fonds des huit CAUE, c'est-à-dire à plus de 17 000 références d'articles, à une bibliothèque de plus de 13 000 livres, et à une sélection de différents documents multimédias.

Le portail se présente sous forme d'un accueil commun réunissant l'ensemble des ressources, puis de différents onglets liés à chaque CAUE qui développe ainsi sa propre politique documentaire.

Simple d'utilisation, le portail permet d'accéder à des dossiers de veille documentaire, des liens utiles ou de télécharger directement des documents (1000 documents sont en accès direct).

Son ouverture au printemps 2016 fait de lui un outil neuf, à découvrir à l'adresse suivante : <http://www.ressources-caue.fr>



## L'AIN EN IMAGES, notre photothèque

Depuis sa création en 1979, le CAUE a réalisé plus de 100 000 photos principalement sur le territoire de l'Ain.

Ces photos sont indexées avec des mots-clés issus du thésaurus AUE. Ce langage contrôlé permet de rechercher facilement les photos avec un mode prédictif de saisie. Les mots-clés (ou tags) vont également s'adapter au langage actuel. Différents types de recherches sont possibles.

Vous avez la possibilité d'accéder à ce fonds grâce à la nouvelle interface de notre photothèque.

Toutes les communes du département ont été photographiées. Des thèmes spécifiques ressortent comme le patrimoine, la couleur, le paysage, les photos utilisées pour nos expositions ou publications.

Cette base s'enrichit sans cesse, consultez-la plusieurs fois. N'hésitez pas à créer votre compte, vos sélections seront sauvegardées. Les photos de haute résolution peuvent être obtenues sur demande.

<http://photos.caue-ain.com:8081/phototheque/>



Le marché de Bourg-en-Bresse

urbanisme et du paysage.  
plus de 90 000 photos, 5 400 ouvrages, 80 cartes, 30 revues, 20 vidéos réalisées par le CAUE.  
de ressources, au travers de nouvelles techniques, pour toucher le plus grand nombre.

## OBSERVATOIRE DES CAUE, recherchez des réalisations exemplaires



Porté par la Fédération Nationale des CAUE, "l'Observatoire des CAUE" est une base de données régulièrement actualisée pour faire connaître la production architecturale, urbaine et paysagère, à l'échelle départementale et nationale, et mettre en valeur la démarche des acteurs du projet.

L'équipe du CAUE choisit d'y présenter des réalisations pour la qualité de leur conception, leur caractère innovant, leur valeur d'usage.

En un clic, vous avez accès à des réalisations d'architecture publique, d'habitat collectif ou individuel, d'aménagement urbain, d'espaces publics et de jardins de votre département, à proximité ou en France.

Nous avons souscrit à l'Observatoire des CAUE en 2014. Le premier équipement choisi a été le Galet à Reyrieux, publié début 2015.

Depuis, quelques équipements ont été valorisés comme Visiobois à Cormaranche-en-Bugey, l'extension de l'école maternelle d'Aprémont, la place du champ de foire à Treffort-Cuisiat, etc.

<http://www.caue-observatoire.fr/>



Le Galet à Reyrieux

## S\_PASS TERRITOIRES, un outil de collaboration Web

Il s'agit d'un outil développé par le CAUE du Nord. 14 CAUE se sont associés pour l'animer et le porter. La plate-forme permet de créer une communauté autour de projet, d'accéder à une grande médiathèque des territoires, de publier et de faire connaître nos actions. Cet outil offre aussi la possibilité de mutualiser nos ressources avec d'autres CAUE (publications, outils de travail, études, etc.) pour créer une culture partagée en matière d'architecture, d'urbanisme, d'environnement et de paysage.

Grâce à ce support, nous avons édité des publications numériques avec l'objectif de montrer les actions menées par le CAUE auprès des collectivités locales, ou réalisé un catalogue d'exposition interactif. Nous archivons nos études, nous valorisons le patrimoine du département en réalisant des fiches sur des éléments marquants de notre département, et avons refondu notre site internet.

<http://www.s-pass.org/>



Exemples de livrets numériques



## LES RÉSEAUX SOCIAUX

Depuis novembre 2015, nous avons un compte Pinterest sur lequel nous créons des tableaux d'images pour valoriser notre organisme (actualités, publications, etc.) et pour « épingler » des équipements, aménagements qui peuvent servir de références lors d'études.

Depuis mars 2016, nous avons une page Facebook afin de communiquer sur notre actualité et celle d'autres CAUE.

Nous avons également une chaîne Vimeo sur laquelle nous déposons les films que nous avons réalisés.



## FNCAUE

Le site internet de la FNCAUE est également un espace de ressources (glossaire illustré, abécédaire du particulier, portail pédagogique, etc.). C'est un outil pour être informé de toutes les actualités des CAUE de France.

<http://www.fncaue.com>



## URCAUE RHÔNE-ALPES

« Le XXe siècle a construit plus que tous les autres réunis. Cela induit que les acteurs de l'aménagement urbain sont très régulièrement mis en présence de constructions du XXe siècle. D'où la tâche complexe des décideurs qui ont à déterminer l'avenir d'une construction. Que faire de l'architecture du XXe ? Déplacer ? Agrandir ? Démolir ? Restaurer ? ... »

Le CAUE de l'Ain a travaillé avec les autres CAUE de Rhône-Alpes, la Région et la DRAC, à l'élaboration d'un site internet qui vise à promouvoir la préservation de l'architecture du XXe siècle. Ouvert depuis septembre 2015, il présente une sélection évolutive de cas concrets susceptibles d'aider collectivités et maîtres d'ouvrage dans leurs réflexions.

[www.archi20-21.fr](http://www.archi20-21.fr)



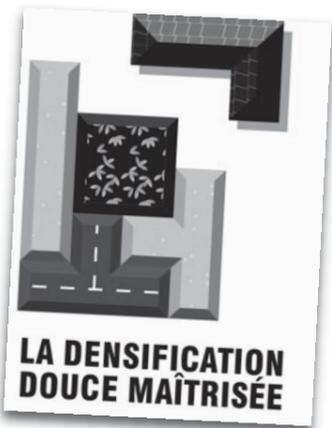
## Le centre de documentation

Pour vous aider dans vos recherches, le centre de documentation est ouvert, gratuitement, à tous publics (professionnels, enseignants, étudiants, élus, particuliers, etc.) et dispose pour cela d'un espace de consultation/travail. Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Il est préférable de prendre rendez-vous pour un meilleur service.



## Densification Douce Maîtrisée

Le premier séminaire sur « *La Densification Douce Maîtrisée* » s'est déroulé à Prévessin-Moëns le 26 novembre 2015 et a réuni 43 participants. Organisé dans le cadre de l'expérimentation menée dans trois communes de l'Ain (Prévessin-Moëns, Thil et Bourg-en-Bresse avec le quartier des Vennes) par la DDT et le CAUE, ce séminaire a permis de croiser les points de vues de spécialistes de l'urbanisme.



Ce travail de concertation autour de la densification douce a pour but d'envisager des projets d'ensemble et de reformuler des orientations d'aménagement et d'urbanisme, en réfléchissant ensemble à des conditions de densification acceptables pour tous.

Retrouvez le compte-rendu du séminaire à Prévessin-Moëns sur le site du CAUE.

## Trame Verte et Bleue en Rhône-Alpes



Notre Union Régionale a reçu la mission, en collaboration avec la Ligue de Protection des Oiseaux, d'observer et d'analyser dans chacun des départements de Rhône-Alpes, les impacts des réglementations de protection de la biodiversité et ses effets

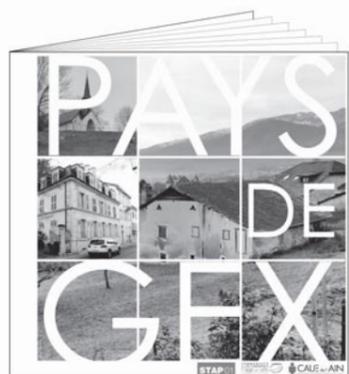
sur le paysage. La première phase « retour d'expérience » de ce projet intitulé « *Trame verte et bleue péri-urbaine et urbaine* » doit se faire au travers d'initiatives sur des territoires spécifiques de Rhône-Alpes. Dans l'Ain, c'est le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain qui a été retenu.

## Nouvelle RandoSCoT pour les élus

La révision du SCoT BUCOPA réunissant 87 communes va donner lieu à une RandoSCoT sur 2 journées de terrain les 7 et 16 juin 2016 et un séminaire de travail de synthèse le 11 juillet prochain. La prise en compte des paysages et de la valorisation des zones d'activités est un des enjeux de ce territoire à la porte de la métropole lyonnaise.



## Approche patrimoine du PLUi du Pays-de-Gex



La Communauté de communes a confié au CAUE une approche patrimoniale lors de l'élaboration de son PLUi regroupant 27 communes en étroite coordination avec l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (ex STAP). Ce secteur à forte croissance démographique doit mieux protéger et valoriser son patrimoine tant monumental, paysager que vernaculaire, pour maintenir son attractivité.

## « L'Année animée des paysages du Bugey »



Dans le cadre de la mise en œuvre de la Charte de Développement Durable Rhône-Alpes et en cohérence avec les SCoT BUCOPA et du Bugey, « l'Année Animée des paysages du Bugey » est une démarche d'animation et de sensibilisation menée par le CAUE de l'Ain et le Pays du Bugey.

Après l'événement de lancement, qui a réuni plus de 100 personnes au Palais épiscopal de Belley le 26 janvier 2016, des ateliers participatifs ouverts à tous sont proposés tout au long de l'année 2016 ; plus de 200 participants sont attendus.

Pour chaque unité paysagère du Bugey, deux temps d'animation sont prévus :

- Un atelier sur site 'les paysages en chemin' - *Témoignages individuels et diagnostic partagé*



Atelier 'les paysages en chemin'



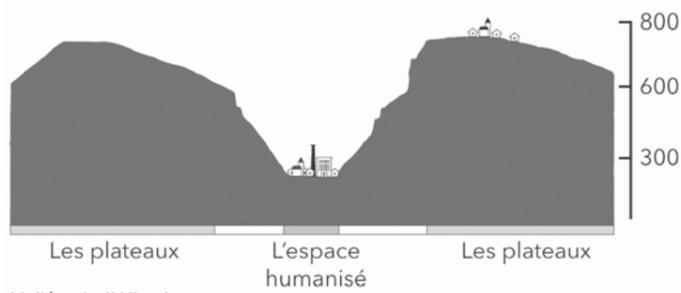
Atelier 'les paysages autour de la table'

- Un atelier en salle 'les paysages autour de la table' - *Travail de cartographie collective sur les évolutions du territoire*

Véritables outils de dialogue, les ateliers permettent un questionnement collectif, notamment sur la responsabilité paysagère de chacun, car nous sommes tous acteurs de la transformation des paysages.

En donnant la possibilité à chacun de témoigner et s'exprimer sur plans, ce travail, une fois restitué, permettra d'orienter les décideurs locaux dans leurs choix d'aménagement en prenant en compte les attentes des personnes associées à cette démarche.

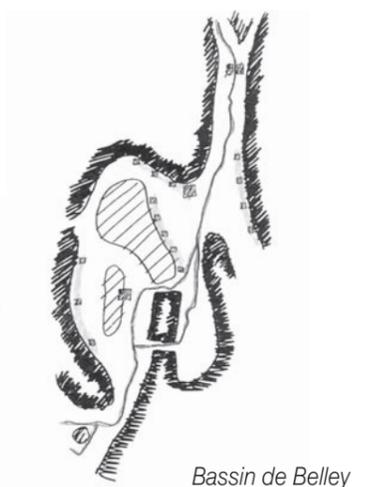
Contact :  
Caroline BELLOT  
Paysagiste - CAUE de l'Ain  
cbellot@caue-ain.com



Vallée de l'Albarine



Entrée de ville végétalisée



Bassin de Belley